

De: Corine POINTET [corine.pointet@wanadoo.fr]
Envoyé: mardi 18 mai 2010 14:25
À: cgt; GILBERTE (Fabienne) REGGAZZONI
Cc: fabienne Bal
Objet: tr: Re: tr:les salaires d'Ed

> Message du 18/05/10 10:11
> De : "Philippe MASURE"
> A : "Corine POINTET"
> Copie à : "ALAIN MARCAIS" , "Noelle AZNAR-MOLLIEX" , "Gilberte REGGAZZONI"
> Objet : Re: tr:les salaires d'Ed

>
>
> Chère Mme Pointet,

>
> Je viens de lire l'encadré que le Dauphiné Libéré consacre à la réunion
> que j'ai organisée hier avec les directeurs d'enseignes alimentaires et
> je suis scandalisé par le titre et le report de mes propos qui laissent
> penser que "nous n'imposerons pas la fermeture le dimanche". Je n'ai
> absolument pas dit cela lors de la rapide interview faite par le journal
> par téléphone. J'ai sans doute dit au détour d'une phrase que c'est le
> préfet qui peut prendre un arrêté de fermeture, les élus n'ayant pas ce
> pouvoir de décision, rien de plus. Bien au contraire, j'ai insisté sur
> le fait que le Conseil municipal s'étant prononcé contre l'ouverture du
> dimanche à l'unanimité moins deux abstentions (traduit par
> "majoritairement contre"), je souhaitais porter le débat sur les risques
> sociaux, économiques et de société que présenterait la généralisation de
> l'ouverture dominicale des enseignes alimentaires et des grandes
> surfaces. L'objectif est de déboucher lors des prochaines réunions, qui
> seront ouvertes à l'ensemble des parties prenantes, sur une position
> claire des représentants des parties prenantes, échelons de directions
> et représentants des employés.

>
> Cette réunion d'hier a duré deux heures et a rassemblé 15 personnes (il
> y avait un seul absent; le directeur d'ALDI, qui m'avait fait part de
> son désir de rester fermé le dimanche). La sous-préfète m'avait fait
> savoir qu'elle ne pourrait pas être présente, son secrétaire général
> nous a rejoints pour la conclusion. J'ai précisé en introduction qu'il
> s'agissait d'une première réunion pour "prendre la température" auprès
> des échelons de direction, avant d'organiser une réunion ouverte à
> l'ensemble des parties prenantes, et notamment aux représentants du
> personnel. Elle a permis à chacun de s'exprimer et de constater en gros
> qu'il y avait deux représentants très forts sur leur position : la
> famille d'Intermarché, déclarant qu'elle ne fermerait jamais son magasin
> (seule entreprise familiale, le reste des magasins appartenant à de
> grands groupes) et M. Vibert, qui au nom des commerçants de la galerie
> marchande de Géant Casino, disant que la convention qui le lie avec

> Casino lui imposerait d'ouvrir au cas où Casino déciderait d'ouvrir. Le
> reste des directeurs, y compris ED, a défendu plutôt mollement
> l'ouverture du dimanche, les avis oscillant entre : "nous ouvrons
> puisque la loi nous y autorise" (ED par exemple) et "je ne compte pas
> ouvrir, mais si tout le monde le fait, j'ouvrirai aussi" (Géant Casino
> par exemple). Le représentant du MEDEF a défendu la "liberté d'ouvrir"
> alors que son collègue de la CGPME a demandé la fermeture pour protéger
> le petit commerce. La grande majorité s'est retrouvée pour dire que s'il
> y avait décision de fermeture, il faudrait qu'elle s'applique à tous,
> Intermarché compris : c'est le point qui m'inquiète le plus car
> Intermarché fera certainement pas mal de bruit si l'on s'oriente vers
> cette solution.

>
> Je refais le point avec Mme Conca car je souhaite que la préfecture soit
> présente lors de la prochaine réunion qui rassemblera tout le monde :
> les représentants du préfet doivent prendre eux aussi la température de
> ces réunions. Ce processus est obligatoirement lent, j'en suis désolé.
> Je vous ferai savoir la date de la prochaine réunion dès qu'elle sera
> convenue.

>
> Bien cordialement,

>
> Philippe MASURE

> Maire d'Albertville

> Courriel : philippe.masure@albertville.com

> Tel. : 04 79 10 43 10

> Fax : 04 79 10 43 19

> <http://www.albertville.com>

>

> -----